



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



### « Forêt, un cri d'alarme » Sud-Ouest - Mise au point le 13 septembre 2017

Contrairement aux déclarations tonitruantes du poly-président Lafon<sup>1</sup>, mais toujours bien peu aimable, l'Etat prend en compte le risque phytosanitaire qui plane de plus en plus intensément sur la fragile, mais toujours plus intensive, monoculture industrielle de pin maritime des Landes de Gascogne. Mais surtout, en culpabilisant les pouvoirs publics et s'auréolant de vertus usurpées, il manipule la réalité pour les intérêts éternellement financiers de sa corporation...

Il faut savoir que ce pauvre et récent massif forestier totalement artificiel, est de plus en plus soumis aux risques. Après le feu, le froid, les tempêtes, ces malheureux pins plantés en rangs d'oignons sur des centaines de milliers d'hectares vont à coup sûr se prendre de sales maladies, qui plus est, étrangères. L'Etat, qui ne veut plus être seul à financer après les catastrophes à répétition de ce massif, incite les sylviculteurs à se prendre en charge au moins en partie. C'est ainsi qu'en 2015, le syndicat a dû se doter de 2 outils financiers bien distincts, la Caisse Phyto-Forêt et le Fonds de solidarité Phyto-Forêt.

Le président Lafon, pourtant bien au fait des mêmes principes qui régissent la DFCI puisqu'il en est le président régional, entretient la confusion entre prévention et lutte phytosanitaire. Ainsi, il s'ingénie à mélanger la Caisse Phyto-Forêt dédiée à la prévention notamment par télédétection aérienne<sup>2</sup> et le Fonds Phyto-Forêt de mutualisation des traitements curatifs en cas d'attaque sanitaire. C'est sur dernier outil financier réservé aux adhérents de son syndicat qu'il s'agace d'un retard de l'Etat. Il oublie de dire qu'il attend l'agrément de ce Fonds qu'il contrôlerait et auquel l'Etat participerait à hauteur de 65% pour des luttes déclenchées contre les ravageurs les plus dangereux, dits de première catégorie.

Dire que l'Etat ne fait rien c'est aussi oublier le financement public depuis 1989 des forestiers de terrain du Département de la Santé des Forêts (CO du DSF) qui surveillent au quotidien ce massif si vulnérable. C'est oublier le Plan de surveillance européen du Nématode de pin renforcé en 2013 qui contrôle la circulation des bois contrairement à ce qu'affirme sans vergogne M. Lafon ! C'est oublier l'expertise et l'avis par l'ANSES du Plan des mesures d'urgence européennes en cas de contamination par le Nématode rendu en septembre 2015, face à la critique justifiée des Landais et leur demande d'adaptation des coupes d'éradication. <https://www.anses.fr/fr/system/files/SVEG2014sa0103Ra.pdf>

L'Etat et l'Europe en finançant la reconstitution des 200 000 ha détruits par la tempête Klaus, ont préconisé de diversifier le massif avec d'autres essences pour le rendre moins vulnérables aux maladies. Ils consentaient jusqu'à 30% de diversification. Résultat en cette dernière année 2017 de reboisement, seulement 1,6 % de diversification réalisée !

Ne nous y trompons pas, le « cri d'alarme » du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest est encore une fois de plus, une demande pressante et insistante d'argent public que ces propriétaires entendent contrôler et ainsi, comptent bien se substituer encore un peu plus à l'Etat honni. *Isn't it so Mr Iznogoud Lafon ?*

Alors oui, le massif landais est en danger, mais par l'irresponsabilité et l'aveuglement des dirigeants de la profession qui s'obstinent à le surexploiter, sans que l'Etat ne s'interpose !

<sup>1</sup> Président aux multiples casquettes, peu gêné du cumul des mandats et du mélange des genres : d'un syndicat professionnel des gros propriétaires forestiers (le SySSO), d'un établissement public administratif (le CNPF Nouvelle-Aquitaine), d'une riche association loi 1901 chargée de fédérer la prévention des incendies de forêts (ARDFCI Aquitaine), d'une communauté de communes ayant la plus grosse papeterie de France sur son territoire (la COBAN), etc.

<sup>2</sup> Outil facilitant la détection des arbres dépérissants, mais pas suffisant car nécessitant obligatoirement un diagnostic sur le terrain réalisé par des Correspondants -Observateurs formés du DSF.